

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS  
PRISES PAR LE MAIRE  
DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

Annexe aux délibérations du Conseil Municipal du 25 août 2016.

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée à Mr le Maire par délibération du Conseil Municipal d'Alba La Romaine en date du 16 avril 2014,

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Mr le Maire en vertu de cette délégation,

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

**1- Décision du 14 Juin 2016 : Contrat d'entretien chaudière immeuble Place du Bassin :**

Portant sur la signature d'un contrat d'entretien de la chaudière de l'immeuble Place du Bassin pour les logements locatifs avec le fournisseur TECHNIGAZ – 07 400 LE TEIL (07) pour un montant de 184.37 € TTC pour un an renouvelable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

**2- Décision du 15 Juin 2016 : Travaux sur berges de l'Escoutay :**

Portant sur les travaux à réaliser sur les berges de l'Escoutay sous le Pont d'Alba suite aux dégâts d'orages de 2014 et 2015, par l'entreprise SATP à Aubenas. Le montant des travaux s'élève à 1 800.00 € HT soit 2 160.00 € TTC.

**3- Décision du 16 Juin 2016 : Vente de concession dans le cimetière communal :**

Demande faite par : Famille CAVAGNA Carmélina pour une durée de 10 ans au prix de 130.00 euros.

#### **4- Décision du 16 Juin 2016 : Création d'un chemin d'accès La Grand**

##### **Terre :**

Portant sur les travaux de terrassement d'un chemin d'accès La Grand Terre. Voirie Centrale par l'entreprise ALBA TP – M GIORDANO Bruno – Alba (07) pour un montant de 6 150.00 € HT soit 7 380.00 € TTC.

#### **5- Décision du 27 Juin 2016 : Contrat de fourniture de gaz immeuble**

##### **Place du Bassin :**

Portant sur la signature d'un contrat pour la fourniture de gaz pour les logements place du Bassin par le fournisseur PRIMAGAZ Energie – CAILLOUX SUR FONTAINES (69) pour un montant d'abonnement de 50.00 € HT par an et un tarif de gaz 1 031.11 € HT la tonne. Le contrat est conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

#### **6- Décision du 04 Juillet 2016 : Vente de concession dans le cimetière**

##### **communal :**

Demande faite par la Famille LOVE pour une inscription sur le pupitre du Jardin du Souvenir au prix de 220.00 €.

#### **7- Décision du 11 Juillet 2016 : Bail de location d'un logement Place du**

##### **Bassin à Mme OLLIER :**

Portant sur la signature d'un bail de location d'un logement à usage d'habitation place du Bassin pour Mme OLLIER Glwady pour un montant de 374.73 € par mois et 90.00 € par mois de provision pour charges pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

#### **8- Décision du 11 Juillet 2016 : Bail de location d'un logement Place du**

##### **Bassin à Mr BABLED :**

Portant sur la signature d'un bail de location d'un logement à usage d'habitation place du Bassin pour M BABLED Stevens pour un montant de 361.51 € par mois et 100.00 € par mois de provision pour charges pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

#### **9- Décision du 11 Juillet 2016 : Bail de location d'un logement Place du**

##### **Bassin à Mme ROCHE :**

Portant sur la signature d'un bail de location d'un logement à usage d'habitation place du Bassin pour Mme ROCHE Josette pour un montant de 303.58 € par mois et 75.00 € par mois de provision pour charges pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

#### **10- Décision du 19 Juillet 2016 : Actualisation du tarif des repas à la**

##### **cantine scolaire.**

Portant sur l'actualisation du tarif des repas à la cantine scolaire par le fournisseur API Restauration – Montboucher sur Jabron pour un montant de 3.21 € TTC le repas du 01.09.2016 au 31.03.2017 fin du marché.

**11– Décision du 19 Juillet 2016 : Révision annuelle du loyer des salles du 1<sup>er</sup> étage du Presbytère :**

Portant révision annuelle du loyer des salles du 1<sup>er</sup> étage du presbytère à l'association diocésaine – Paroisse Charles de Foucauld – 07400 Le Teil du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016. Le loyer est fixé à 156.99 € pour l'année 2016.

**12– Décision du 19 Juillet 2016 : Révision annuelle du loyer du camping :**

Portant révision annuelle du loyer du camping du Théâtre à la SARL Camping du Théâtre – M GALAN Francisco pour un montant de 2 069.86 € TTC pour l'année civile 2016.

En matière d'urbanisme et de droit de préemption urbain,  
VU les articles précédemment cités,  
VU l'avis de la CADA du 25 octobre 2001, réf. N°20013937, sur la non communicabilité des DIA, Le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises mais ne communique pas l'intégralité des documents.

**13–Renonciation de l'exercice de droit de préemption urbaine sur plusieurs immeubles :**

- Le 23 mai 2016 DIA transmise le 23 mai 2016 par Maître FAUCHATRE, notaire à Viviers (07).

Fait à Alba La Romaine, le 25 août 2016.

Le Maire,  
André VOLLE.



